



72ème assemblée générale annuelle de l'ARMH **du 14 novembre 2015 à Môtiers**

Il est 10h30, le président Laurent Oppliger ouvre la 72^{ème} assemblée générale et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il salue la présence des membres honoraires présents et d'un nouveau breveté 2015.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du dernier PV
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier
5. Rapport des Vérificateurs
6. Admissions, démissions
7. Nomination des vérificateurs
8. Remise de Glands
9. Proposition du comité
10. Propositions individuelles
11. Organisation de la prochaine assemblée
12. Clôture et remerciements

1. Ouverture de l'assemblée

Nous faisons passer une feuille pour le contrôle des présences. Merci de la compléter avec vos adresses si vous avez déménagé.

12 membres sont présents, 3 accompagnantes visitent la Maison de l'Absinthe

Voir selon feuille de contrôle des présences

+ 4 personnes du comité :

Laurent Oppliger (président), Gianluca Catricala (caissier), Anthony Leclerc (secrétaire du jour), Sylvain Nussbaumer.

Sont excusés aujourd'hui:

Invité :

Comité central ACL, Pierre-André Monachon

Membre à honorer :

André Pittet

Membres :

Mmes Virginie Bonvin, Florence Kissling, Ghislaine Moita (qui s'est jointe aux accompagnantes).

MM. Julien Altermath, Sylvain Bigler, Jacques Bridet, Gérald Butty, Jean-François Charmoy, Alain Dessarps, Séraphin Devanthéry, Cédric Dubrit, Jean Emery, François Faiss, Raymond Favrat, Jean-François Fave, Yves Fessler, Alain Gaille, Alain Merlier, Yves Mischler, Dominique Mivelaz, Gilles Monney, Bertrand Nanchen, Jean-Luc Pasquier, Patrick Pellaton, Alain Richner, Raymond Tripod, Thierry Vacherand, Yvon Vannay, Pierre-Alain Zangger (malade de dernière minute).

2. Approbation du procès-verbal de la 71^{ème} assemblée

Le PV a été mis sur le site de l'association. Quelques exemplaires sont également à disposition aujourd'hui.

Aucune correction n'étant demandée, il est approuvé par main levée avec remerciement à son auteur.

3. Rapport du président

Nous avons à regretter le décès d'un de nos membres durant l'année écoulée, **il s'agit de M. Jean Bavaud.**

Jean Bavaud était maître pépiniériste. Il est entré à l'ARMH en 1959 et y a reçu l'honorariat en 1984.

Il était également diplômé de l'école d'horticulture de Châtelaine.

Rappelons qu'il avait été responsable de la Pépinière de Genolier, avant de créer la Pépinière du Gros de Vaud à Echallens, commune dont il fut syndic, il a également siégé comme député au grand conseil vaudois.

A relever qu'il avait pris l'habitude d'offrir un arbre à chaque nouveau président du Grand conseil vaudois.

Je vous demanderai une minute de silence à sa mémoire.

Merci

Le comité s'est réuni à 2 reprises pour des séances et nous avons participé à une séance avec le comité des ACL.

Anthony Leclerc a représenté l'association lors de l'assemblée générale des ACL en avril à Lullier.

Notre statistique actuelle des membres est la suivante :

Membres totaux : 131

Dont : 54 membres cotisants
52 membres honorés
11 nouveaux membres
14 membres non payés

Association Romande des Maîtres et Contremaîtres Horticulteurs

Case Postale 104, 1170 Aubonne

info@armh.ch / www.armh.ch

A. Cours de perfectionnement ACL/ARMH

La principale activité qui a occupé le comité depuis la dernière assemblée générale a été la mise sur pied des cours de perfectionnement en partenariat avec nos collègues de l'ACL.

Pour rappel, les thèmes de cette année furent :

- La première journée : « Arbres en ville : Jardins d'exception », avec comme conférencier d'honneur **M. Alain Baraton**, conservateur des jardins de Versailles, auteur de nombreux livres et chroniqueur radio.
- La seconde journée : « Zéro pesticide : Utopie ou réalité ».

La participation a été éblouissante, puisque **env. 120 personnes** (+ env.70 élèves CFPne) ont suivis chacune de ces journées.

Malgré cette magnifique réussite, la répercussion financière n'a pas atteint les objectifs que l'on aurait pu souhaiter (et que nous avons budgétés) puisque nous avons bouclé les comptes de ces cours avec un **bénéfice de CHF 2084.65**

Dans la mesure où en 2014 nous avons dû éponger une perte, l'entier de cette somme a été versé dans ce Compte de réserve, géré par les ACL.

Depuis, nous avons appris que l'ACL ont décidé de n'organiser, seule, qu'une journée de cours en 2016, celle-ci aura lieu le mercredi **20 janvier 2016**.

Anthony nous en parlera au point 9. Propositions du comité.

B. Visites, sorties

Anthony Leclerc a proposé et organisé notre sortie d'été.

Malheureusement, cette sortie a dû être annulée car un seul membre s'y était inscrit.

Malgré tout, nous proposerons à nouveau les mêmes thèmes, Anthony en parlera également.

C. Contacts Jardin Suisse et formation supérieure

Nous avons à nouveau pu offrir à l'ensemble des **248 nouveaux professionnels** romands (CFC et AFP) un abonnement d'une année à l'« Horticulture romande ». Chacun d'eux a reçu un premier numéro accompagné d'une lettre d'explication présentant notre démarche.

Nous en sommes à la 5^{ème} volée qui reçoit ce cadeau.

Vu nos finances actuelles, il faudra peut-être envisager de l'abandonner !

Pour ce qui est des nouveaux brevetés 2015, cette session a vu **14 nouveaux contremaîtres** réussir leur examen professionnel.

Il s'agit de :

- 2 Paysagistes
- 4 Spécialistes d'entretien des espaces verts
- 7 Paysagistes et spécialistes d'entretien des espaces verts
- 1 Cultivatrice de plantes vivaces

Nous avons à nouveau écrit un courrier à chaque lauréat accompagné d'un bon dans une librairie et nous les avons invités à cette assemblée.

4. Rapport du caissier

Par anticipation à sa nomination, Gianluca présente les comptes.

Bilan des cours ACL-ARMH 2015 : Comme déjà évoqué, **aucun bénéfice** cette année.

L'ARMH se porte encore bien, nous avons :

- en caisse :	CHF 14.10	
- sur le compte association :	CHF 515.40	
- sur le compte d'épargne :	CHF 27044.85	
- pour un total de :	CHF 27'574.35	(2014 :CHF 31'120.40.-)
- soit une diminution de fortune de	CHF 3'546.05	

Cette diminution s'explique principalement par le mauvais résultat des cours de perfectionnement.

Le **budget prévisionnel 2016** proposé présente une **perte de CHF 3'922.-**.

5. Rapport des vérificateurs

La parole est donnée aux vérificateurs :

Jean-Daniel Ducret (qui a vérifié les comptes avec **Gérald Butty**) prend la parole pour constater l'exactitude des comptes présentés et demande à l'assemblée de les accepter. Les membres acceptent les comptes à l'unanimité.

6. Admission-démission

Nous avons **11 admissions** à l'ARMH cette année.

Il s'agit de 9 brevetés (sur 41) et 2 conducteurs de travaux 2014, qui ont reçu la cotisation 2015, qui l'ont payé et qui de ce fait entre directement dans l'association.

Ils ne sont pas présents aujourd'hui, mais voici leurs noms :

Carron	Claude-Alain	Cultivateur de plantes vivaces	3972	Miège
Paccaud	Jean	Cultivateur de plantes vivaces	1262	Eysins
Bonvin	Virginie	Floricultrice	1880	Bex
Catricalà	Gianluca	Floriculteur	1213	Petit-Lancy
Dizerens	Viviane	Floricultrice	1674	Montet
Müller	Alain	Floriculteur	1721	Misery
Monney	Gilles	Pépiniériste	1530	Payerne
Falco	Delphine	Paysagiste & spéc. Entretien	1020	Renens
Zuber	Sacha	Paysagiste	1212	Grand-Lancy
Grangier	Nicolas	Conducteur de travaux	1616	Attalens
Zwahlen	Marc	Conducteur de travaux	1241	Puplinge

Comité :

Nous avons deux nouveaux membres à proposer pour le comité :

- **M. Gianluca Catricala**, du Petit-Lancy, contremaître floriculteur breveté session 2014, nouveau membre, qui était présent lors de l'assemblée 2014, a été approché dans l'après-midi par le président.
Il a immédiatement et avec enthousiasme accepté de reprendre le poste de caissier, ce qui fut fait dans le courant du printemps.
Il se présente donc aujourd'hui officiellement devant vous pour reprendre ce poste.
A relever qu'avant d'arriver dans le monde horticole, actuellement à la ville de Lancy, Gianluca avait débuté une carrière de comptable dont il avait commencé les cours de brevet fédéral.
Il va donc pourvoir conjuguer ses deux passions dans notre comité.
- **M. Sylvain Nussbaumer** de Bienne BE, contremaître paysagiste et spécialiste d'entretien d'espaces verts breveté, session 2013. Il est chef d'équipe à la Ville de Bienne.

Ils sont accueillis au comité par les applaudissements unanimes des membres présents.

Je n'ai pas de démission à signaler...les deux membres actuels du comité se représentent.

Si personne d'autre n'est intéressé, je vous remercie de confirmer en bloc par un lever de main le reste du comité. Merci.

Nous avons à signaler une démission de l'association :

- Robert Braitto, maître floriculteur, qui après être entré à l'ARMH en 1993, arrivé à la retraite, a décidé de démissionner à quelques encablures de l'honorariat !

7. Nomination des vérificateurs des comptes

Pour 2016, **Gérald Butty** et **Claude Fürst** seront les vérificateurs. Il nous faudrait un suppléant pour remplacer Jean-Daniel Ducret qui a été deux ans vérificateur.

M. Philippe Juillerat sera le **nouveau suppléant**.

8. Remise des Glands

En cette année 2015, il me revient l'agréable tâche de féliciter 3 membres entrés à l'ARMH en 1990 en les nommant Membres honoraires.

Malheureusement, aucun d'eux n'est présents aujourd'hui !

Il s'agit de :

- **Daniel Hübner (M+F 1988) Floriculture**
- **Cédric Leuba (M+F 1988) Paysagisme**
- **André Pittet (M+F 1988) Floriculture**

Comme le veut la tradition, ils recevront le Gland en main propre lors d'une prochaine assemblée.

9. Proposition du comité

Le président passe la parole à d'Anthony Leclerc pour parler :

- des Cours de perfectionnement 2016

Cette année, il n'y aura qu'un seul jour de cours dont le thème est : « La plante dans tous ses états ».

Nos membres bénéficieront toujours d'un prix préférentiel pour cette journée.

- de la sortie d'été

Le premier but serait, le matin, la visite du jardin du Diable vert à Bex, avec visite guidée par le propriétaire de son jardin 'holistique' qui nous parlera de la biodynamie pour la culture de ses plantes.

Après-midi, visite (guidée) d'un jardin japonisant ZEN à Aigle avec petit tours dans leur garden center et retour en fin de journée.

Anthony Leclerc se propose pour reprendre la présidence l'année prochaine.

10. Propositions individuelles

Une discussion s'ouvre sur la poursuite de la participation financière de l'association lors des remises des CFC. Comme dit dans le rapport du président, cela fait 5 ans que nous offrons un abonnement annuel à l'« Horticulture romande », une somme de CHF 3'500.- est alloué chaque année pour cela.

En parallèle, nous avons décidé lors d'une précédente assemblée générale d'allouer env. CHF 1'000.- par année pour les récompenses aux nouveaux brevetés et diplômés, cette somme semble maintenant faible vu les effectifs en progression.

Conséquemment, et après discussion, il est décidé :

- d'arrêter l'offre d'abonnement pour les lauréats des CFC, qui n'est pas notre « public-cible ».
- de reporter la somme prévue à ce poste pour augmenter la somme à disposition pour récompenser les lauréats de la formation supérieure, qui eux sont notre relève directe.

11. Organisation de la prochaine assemblée

Après Sierre, Grangeneuve, Lullier, l'Isle et Môtiers, le tournus des cantons veut que nos collègues valaisans nous accueillent l'année prochaine.

Comme il n'y a malheureusement aucun membre valaisan aujourd'hui, le président s'engage à voir avec nos collègues de cette région pour l'organisation de cette assemblée.

La date est fixée au 12 novembre 2016.

12. Clôture et remerciements

Le président remercie les personnes présentes de s'être déplacées pour cette journée.

Il est 12h10, le président clôt cette 72^{ème} assemblée de l'ARMH.